

# L'ABEILLE

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St. Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 199.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 15 MAI 1829.

Vol. II.

**Conditions.**—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la campagne, en prévenant par lettre le jour d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six centimes pour la première fois, et trois centimes pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien une piastre par carte, pour la première insertion, et quatre centimes pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

**SAYON**—100 caisses Sayon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du brick America, venant de Boston, et à vendre par

**STETSON & AVERY,**  
12 fév. Rue Royale, No. 67.

**Aux amateurs de beaux Chapeaux.**  
Les sousignés viennent de recevoir par le paquebot Frances, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et Lingé fin, en et communs.

**MATHEU & PINTA,**  
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, No. 46.  
**CHAPEAUX.**  
Le sousigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

**Dissolution de Société.**  
La société qui existait entre Charles Jourdan et Félix Paul, sous la raison de Ch. Jourdan & Co. est dissoute d'un commun accord, à partir du 1er Avril. Ch. Jourdan est seul chargé de l'administration, et Félix Paul, de la liquidation. Les réclamations à former sont invitées à se présenter, comme aussi ceux qui doivent à la dite société, sous peine de s'acquitter le plus tôt possible.

**PENSION BOURGEOISE.**  
**MME BLOIS** prendra en pension des personnes décentes, dans la maison au coin des rues Poydras et Tchopinon, faubourg St. Marie, au prix les plus modérés.

**VOURMAGE** offre à vendre les articles suivants reçus par le Philicus de Havre.  
3 balles Toile écru pour pantalon.  
7 dito Costil de pour pantalon.  
D'importations antérieures.  
300 boques Vin rouge de toutes qualités.  
1500 caisses dito et blanc ditto.  
300 dito P. unes.  
Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne moussoux, bonchons, eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

**AVIS.**—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feu Vve; Dreux sont priées de se présenter au sousigné, exécuteur testamentaire.

**LOTÉRIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs.**  
Géné. CLARKE.  
Le tirage aura positivement lieu à la Nouvelle-Orléans, le Jeudi 21 Mai 1829.

Le tirage de la 7e. classe de la Loterie des Natchitoches aura lieu le 3 Juin 1829.  
Le tirage de la 8e. classe de la même Loterie aura lieu le 30 Juin 1829.  
Le tirage de la 9e. classe de la même Loterie aura lieu le 11 Juillet 1829.  
Le tirage de la 10e. classe de la même Loterie aura lieu le 25 Juillet 1829.  
Le tirage de la 11e. classe de la même Loterie aura lieu le 8 Août 1829.

**PROSPECTUS.**

1 lot de \$ 10000	est \$ 10000
1 do de 4000	do 4000
1 do de 2500	do 2500
1 do de 1800	do 1800
1 do de 1600	do 1600
1 do de 1350	do 1350
6 lots de 750	do 4500
6 do de 550	do 3300
6 do de 350	do 2100
137 do de 60	do 8160
780 do de 8	do 6240
7800 do de 4	do 31200

8750 Lots. 77958

**PRIX DES BILLETS.**  
Billets entiers, \$4 moitié, \$2, quarts, \$1—  
Chaque paquet entier ne pourra gagner moins de \$16; les moitiés et quarts en proportion.

**J. B. FAGET,** Directeur,  
29 avril Rue de Chartres, No. 119.

**NEUVIEME CLASSE DE LA LOTÉRIE DE L'EGLISE EVANGELIQUE FRANÇAISE.**  
Dont le Tirage aura lieu le 27 Mai 1829.  
**D. MALCOLM**—Directeur.  
SYSTEME POPULAIRE DE PAIR OU NON.  
7950 Lots payés et seulement 7950 blancs.  
Aucun Gros Lot n'ayant été tiré, il sera exceptionnellement tiré un Gros Lot.

**PROSPECTUS.**

Lot de \$5000	est \$5000
1 do de 2500	est 2500
1 do de 1600	est 1600
1 do de 1200	est 1200
1 do de 1000	est 1000
1 do de 750	est 750
1 do de 500	est 500
1 do de 300	est 300
1 do de 150	est 150
1 do de 80	est 80
1 do de 40	est 40
1 do de 25	est 25
1 do de 15	est 15
1 do de 8	est 8
7500 do de 3	est 22500

7950 Lots, 15,000 BILLETS, ..... \$48,000  
7050 Blancs, \$

**MODE DU TRAGE.**  
Dans cette méthode perfectionnée, il y fait trois roues. Dans celle du côté gauche on placera 150 ballottes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 49 inclusivement. Dans la queue du milieu on placera aussi 150 ballottes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 49 inclusivement. Dans celle du côté droit on placera aussi 150 ballottes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 49 inclusivement. Dans celle du côté droit on placera aussi 150 ballottes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 49 inclusivement. Dans celle du côté droit on placera aussi 150 ballottes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 49 inclusivement.

**D. MALCOLM**—Directeur.  
Pour le paiement comptant ou le renouvellement dans la Loterie de l'Eglise Catholique, qui sera tiré Samedi, (Gros lots \$10,000—billet \$5 piastres.) S'adresser à l'un ou à l'autre des bureaux de MALCOLM, rue de Chartres, Nos. 54 et 86.

**AVIS.**—ATTENDU qu'Alexandre William Herbié et collecteur de taxes pour la paroisse d'Orléans-Baton-Rouge, s'est adressé à moi, à l'effet d'annuler les deux obligations qu'il a souscrites le onzième jour de Février mil huit cent vingt, comme principal, conjointement avec Victor Hébert, Urban Landry et Onésiphore Bernard, ses cautionnés; et d'une obligation qu'il a souscrite le vingt-cinqième jour de Février mil huit cent vingt, comme principal, conjointement avec J. M. Hébert et Onésiphore Bernard, ses cautionnés.

**PROSPECTUS.**  
Billets entiers \$4, demi \$2, quarts \$1, paquets \$40 paquets \$15.  
S'adresser au BUREAU DU DIRECTEUR, No. 54, rue de Chartres. Ou au BUREAU DE LA ROUE DE TORTUNY, No. 86, rue de Chartres. 13 mai.

**Hôtel Pontchartrain.**  
Le Sr GIRAudeau Jne. a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'acquiescer à l'acquisition de l'ancien établissement du Lac, connu sous le nom d'Hotel Pontchartrain, tenu ci-devant par M. Coquet. Ayant fait quelques améliorations à cet établissement et mis tous ses soins à pouvoir recevoir dignement les personnes qui se présenteront, il ne craint pas d'inviter l'encouragement du public.

**DIX PIASTRES DE RECOMPENSE, PARTI MARRON** de chez le sousigné, depuis le 25 Mars dernier, le mulâtre nommé CHARLES, âgé d'environ 40 ans, ne parlant qu'anglais, taille d'environ 5 pieds 3 pouces français, très gras, figure ronde et les cheveux grisés, ayant une forte cicatrice au haut du front; il a mal à un pied, ce qui le fait boiter; il tombe quelquefois dans des crises, et a l'habitude de travailler sur la levée ou à bord des bâtiments. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira à la geôle ou à son maître, rue Bourgogne, entre les rues du Maine et St. Philippe.

Les émissaires de navires, bateaux à vapeur ou autres embarcations, sont priés de ne point recevoir ledit esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

22 avril.—S. J. R. SAILLARD.

**COUR DE PROUVE** pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans—ce 29 Avril 1829.—Présent l'honorable James Pitot.  
François MALCOLM, demandant la reconnaissance de la légitimité de son mariage et de son mariage par la Cour qu'une réunion des créanciers qu'il prétendrait avoir lieu, en plein jour, le 21ème jour de Mai 1829, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'objet de sa pétition; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.—Je certifie l'exactitude de ces faits.—J. M. MOREL, Secrétaire.

**PAR ordre de la Cour des Prévôtés** et pour la paroisse St. Charles, avis est par le présent donné aux créanciers de feu P. E. Foucher et à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à faire connaître, dans dix jours de date, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau de distribution (établi par l'administrateur ne serait pas homologué et les administrateurs déchargés.

**Tirage de la 8ème. Classe de la LOTÉRIE DE L'Eglise Evangelique Française.**  
No. 382, \$5000 No. 443, \$2500  
No. 274, 1800 No. 448, 1500  
No. 9650, 1000 No. 5537, 800  
No. 958, 500 No. 7485, 500  
No. 8888, 500 No. 8693, 500  
Nos. 885, 6875, 7162, 1812, 3363, 7986, 6052, 7444, 9369. Chaque \$100  
Tous les billets finissant par 68, 94 ou 07, 5  
Auront droit à dix lots, \$10 et 4.  
1 et 4.  
On trouvera à tous les bureaux de loterie des listes détaillées.

**AVIS.**—ATTENDU qu'Alexandre William Herbié et collecteur de taxes pour la paroisse d'Orléans-Baton-Rouge, s'est adressé à moi, à l'effet d'annuler les deux obligations qu'il a souscrites le onzième jour de Février mil huit cent vingt, comme principal, conjointement avec Victor Hébert, Urban Landry et Onésiphore Bernard, ses cautionnés; et d'une obligation qu'il a souscrite le vingt-cinqième jour de Février mil huit cent vingt, comme principal, conjointement avec J. M. Hébert et Onésiphore Bernard, ses cautionnés.

**AVIS.**—ATTENDU qu'Alexandre William Herbié et collecteur de taxes pour la paroisse d'Orléans-Baton-Rouge, s'est adressé à moi, à l'effet d'annuler les deux obligations qu'il a souscrites le onzième jour de Février mil huit cent vingt, comme principal, conjointement avec Victor Hébert, Urban Landry et Onésiphore Bernard, ses cautionnés; et d'une obligation qu'il a souscrite le vingt-cinqième jour de Février mil huit cent vingt, comme principal, conjointement avec J. M. Hébert et Onésiphore Bernard, ses cautionnés.

**VOURMAGE** offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers bâtiments de Bordeaux et de Havre.  
15 balles de brain pour moustiquaire, 3-4 lére. qualité.  
100 pièces de velours coton, (pour le marché espagnol.)  
4 balles de toile grise pr. pantalon. 4 do liontime.  
100 pièces coutil écru. 12 balles fil de Rennes, très fin.  
250 boques vin rouge de Bordeaux de 24 à 30 piastres.  
15 tierçons vin blanc haut Barsac et Sautern.  
25 caisses de prunes par 10e de boîte.  
1500 do. de vin rouge et blanc, diverses qualités. 10 boucauds-fil à voile et à seine.  
150 serrures et autres ferments.  
20 tierçons vin aigre blanc. 10 pipes eau de vie de preuve.  
20 damejannes eau de vie de Cognac, très vieille, et très. qualité.  
20 do. vieux vin d'Oporto depuis 8 ans dans le pays.  
40 barils de café très. qualité, de St. Yago de Cuba.  
50 surons de tabac de Cobe, pour cigares. 20,000 bouchons pr. bouteilles et damejannes.  
16 avril.

**Florence, Draps français &c.**  
LES sousignés débarquent dans ce moment des navires Waltham et Milton de Bordeaux, et offrent à vendre Des Florances de couleurs assorties.  
Draps français et cirassiennes.  
4ème. preuve Eau-de-vie Cognac, en pipes et en barils de 18 gallons, d'une qualité supérieure.  
Tableaux à musique.  
Vinaigre de vin blanc, Fruits à l'eau-de-vie et un assortiment général de vin rouge de Bordeaux, en barriques et en caisses.  
G. BORDUZZI & Co.  
Rue Royale, No. 108.  
1er. mai. No. 15, rue de la Nouvelle-Orléans.

**ESOLAVE EN MARRONAGE.**  
EST parti marron depuis une quinzaine de jours, une griffonne américaine nommée PATIENCE, native du Kentucky, âgée d'environ 30 ans, d'une belle taille, et très puissante du corps, ayant quelques dents du devant cassées. Elle ne parle qu'anglais; elle était habitée de son départ, d'une robe de chambre rouge foncé, mais il est possible qu'elle ait changé de vêtement. Une récompense honorifique sera donnée à celui qui la ramènera ou obtiendra sa signature à la geôle.

**AVIS.**  
ATTENDU que Samuel S. Wheeler s'est adressé à moi, demandant la conciliation de deux obligations souscrites par lui, le 16 Avril 1828, comme Sheriff de la paroisse de la Fourche Intérieure, conjointement avec Henry F. Knoblock et Jean-Louis Labadie & Co. comme cautions; la seconde, le 18 Avril 1828, comme Collecteur des taxes de la dite paroisse, conjointement avec John Marangeau, Aubin S. Thibodeau, &c. comme cautions.

**AVIS.**  
Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le trentième jour de Mars, mil-huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.  
P. DRAYTON,  
Gouverneur de la Louisiane.

**AVIS.**  
ATTENDU que William C. Randall s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite le vingt-neufième jour de Mars mil-huit-cent-vingt-sept, comme annotateur des hypothèques de la paroisse de l'Ascension, conjointement avec David A. Randall, comme caution, soit levée et annulée;

**AVIS.**  
Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce deuxième jour d'Avril mil-huit-cent-vingt-neuf, et dans la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.  
P. DRAYTON,  
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.  
Par le Gouverneur.  
GEORGE A. WAGAMAN,  
4 avril—1m Secrétaire d'Etat.

**CHAPEAUX de Castor** supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le sousigné.  
10 Jan. E. DEBERGUE.

**DEMANDE D'EMPLOI.**  
UN jeune homme bien recommandé et qui pourrait s'employer sur une habitation en paine de géner, et même d'agencier, s'il y avait un moulin à vapeur. Il peut enseigner les premiers éléments des langues Française, Anglaise et Espagnole. S'adresser au Bureau de l'Abbeille.  
15 avril.

**AVIS.**—La société ci-dessus formée sous le raison de P. PETELLAT, GILLET & Co. est dissoute, d'un commun accord, à compter de ce jour.  
Toutes les personnes ayant des réclamations contre ladite société, sont priées de se présenter immédiatement, et celles qui pourraient lui devoir sont priées de vouloir bien régler avec J'an ou l'autre des sousignés.  
P. PETELLAT,  
F. GILLET,  
Jn. Ph. BLANCHARD,  
J. F. PETELLAT.  
1er. avril—6

**RECEU** par le navire Agathe, venant du Havre, et à vendre par M. Vve. DUPAS, à l'entrecroisement des rues de Chartres et Toulouse.  
Pâtés de lièvre truffés; Dindes aux truffes; Truffes jutes; Pâtés de perdreaux truffés; Lampirois; Perdrix truffées et roties; Quinces d'Oies; Sardines à l'huile et au beurre; Epaves conservées en bouteilles.  
Régimentaux de Lyon, d'Orléans de Bourgogne.  
3 Avril—4

**LOTÉRIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs.**  
Deuxième tirage positifement le 21 Mai 1829.

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 do de 4,000	4,000
1 do de 2,500	2,500
1 do de 1,800	1,800
1 do de 1,600	1,600
1 do de 1,350	1,350
6 lots de 750	4,500
6 do de 550	3,300
6 do de 350	2,100
156 do de 60	9,360
780 do de 8	6,240
7800 do de 4	31,200

8,750 Lots \$ 77,958  
15,600 BILLETS Blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'ordre en tirera 4 d'entre eux; et le billet qui sur les 1er, 2e, 3e, et 4e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre inverse, auront droit à ce qui aura été respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	4,000
2, 1 et 3	2,300
3, 2 et 1	1,800
1, 2 et 3	1,800
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,800
1, 3 et 2	1,800
2, 1 et 3	1,800
3, 2 et 1	1,800

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à \$1,000.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: le 1er, 3e, et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à \$500.

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: le 1er et le 2e, auront droit à \$100.

Les 780 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à \$20.

**J. B. FAGET**—Directeur,  
rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St. Louis.

**V. R. ROUMAGE** offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry-Astor et Baxham, de Bordeaux:  
Rau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy)  
Vin rouge en barriques diverses.  
Vinaigre blanc très. qualité.  
Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac. en tierçons.  
Vin blanc en caisses haut Barsac et haut Sauterne.  
Dd. do. litres. Graves par caisses de 24 bouteilles.  
Vie rouge en caisses, Château-Margaux, St. Julien &c.  
Do. de Grus Larose, Lenville, Château Laflite par caisses de 12 bouteilles et 24 bouteilles.  
Vivres conservés, tels que Sardines, saumon, au beurre et à l'huile, Framboises, Coriandre, Fraises, Abricots, Citrons &c.  
Fruits à l'eau-de-vie, Emballage de Lyon, France par 100 de 18.  
Liqueurs par caisses de 18 bouteilles.  
Fil à voile par pelottes de 10, 15, 20, 30, 40 à seine par écherveaux,  
Fil de Rennes blanc, Sa.  
Lignes de pêche,  
Serrures diverses 4, 5, 6, 7 et 8-pouces et autres ferremens  
De plus, en magasin—Vin de Champagne moussoux, très. qualité de 1828, et divers autres articles.  
31 nov.

**REMEDE**  
Infaillible contre la dysenterie.  
AVIS.—Une ancienne habitude de la dysenterie, possédée par un jeune homme de produire à ceux qui s'en sont servis, les plus grands soulagemens. Son mode de traitement est très simple: elle n'exige rien de malade qu'après sa guérison totale; elle guérit après les personnes indigentes; ces derniers ne payent que le coût des remèdes.—S'adresser au Bureau de l'Abbeille. 18 avril